

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Conseil municipal du 09 décembre 2024 à 18h00

La séance du Conseil municipal est ouverte à 18h00 sous la présidence de Madame le Maire, Armelle NICOLAS.

Présents :	Armelle NICOLAS, Christophe BENOIT, Betty BARGUIL, Bertrand LE RAY, Nathalie HOREL, Maurice LÉCHARD, Renée JEANNET, Didier LE BOLÉ, Marianne LE BOURLIGU, Jean-Marc MIDELET, Stéphane PIGACHE, Françoise GUYONVARCH, Thierry LE TOUZO, Murielle ROSIN, Virginie LE GARREC, Sandrine LEFEUVRE, Davy CATHERINE, Sylvain OLIVO, Francette CHAULOUX, Jérôme MEUNIER
Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :	Colette PÉRENNEC, Laurence LE BOUILLE, David HELLEGOUARCH, Christelle LE GOHLISSE, Éric LE RUYET
Absent(s) excusé(s) :	Jean-Pierre FEIGEAN
Nombre de conseillers municipaux en exercice :	26
Date de convocation du Conseil municipal :	03 décembre 2024
Secrétaire de séance :	Betty BARGUIL

2 - FINANCES - DÉCISION MODIFICATIVE N° 3/2024 - FONCTIONNEMENT - BUDGET VILLE

Conformément aux dispositions des articles L 2311-1 et L 2311-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux dépenses et recettes autorisées par le budget et les décisions modificatives,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M 57,

Vu la délibération du 08 avril 2024 adoptant le Budget Primitif 2024 de la Ville,

Considérant qu'il convient de procéder à des réajustements de crédit sur les chapitres de la section de fonctionnement en prévision des écritures clôturant l'exercice 2024, à savoir :

- Une augmentation des crédits au chapitre « 011 » - charges à caractère général pour 137 020€
- Une diminution des crédits au chapitre « 012 » - charges de personnel pour 70 200€

- Une ouverture de crédits au chapitre « 014 » - atténuation de produits- dans le cadre des prélèvements dus au titre de la loi SRU pour 32 200€
- Une diminution des crédits au chapitre « 65 » - autres charges de gestion courante pour 50 200€
- Une augmentation des crédits au chapitre « 66 » - charges financières pour 16 000€
- Une diminution des crédits au chapitre « 67 » - charges spécifiques pour 6 500€
- Une augmentation des crédits au chapitre « 013 » - atténuations de charges pour 58 320€

Sur proposition du Bureau municipal, après avis de la commission n°1 et 2 du 26 novembre 2024,

Et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **ADOpte** la décision modificative n°3/2024 telle que présentée ci-dessous :

DECISION MODIFICATIVE N°3- FONCTIONNEMENT

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6042-281 : Achats de prestations de services (sauf terrains à aménager)	0,00 €	13 220,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61351-020 : Locations matériel roulant	0,00 €	22 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-615221-020 : Entretien et réparations sur bâtiments publics	0,00 €	22 800,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61558-020 : Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	0,00 €	22 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-62288-020 : Autres honoraires, conseils	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6232-023 : Fêtes et cérémonies	0,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	137 020,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64118-020 : Personnel titulaire - Autres indemnités	44 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64131-020 : Personnel non titulaire - Rémunérations	26 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	70 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-6418-01 : Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	56 640,00 €
R-6458-01 : Remboursement sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 228,00 €
R-6478-01 : Remboursements sur autres charges sociales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 452,00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	58 320,00 €
D-739116-01 : Prélèvements au titre de l'article 55 de la loi SRU	0,00 €	32 200,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0,00 €	32 200,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65311-01 : Indemnités de fonction (élus)	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65312-01 : Frais de mission et de déplacement (élus)	1 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6541-01 : Créances admises en non-valeur	1 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6542-01 : Créances éteintes	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6558-212 : Autres contributions obligatoires	35 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65741-01 : Subventions de fonctionnement aux ménages	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	50 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-66111-01 : Intérêts réglés à l'échéance	0,00 €	16 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	16 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-673-01 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	6 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges spécifiques	6 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	126 900,00 €	185 220,00 €	0,00 €	58 320,00 €
Total Général		58 320,00 €		58 320,00 €

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de Séance,

Betty BARGUIL




Pour copie conforme

Le Maire,

Armelle NICOLAS

